

# Fiche de renseignements des marchés de LA BAULE-ESCOUBLAC 2026

## **Marché central** : Place des gourmets, Avenue des Ibis, du Marché et de Noirmoutier

### **Se présenter sous les halles du marché, au bureau des placiers pour le tirage au sort.**

Tirage au sort basse saison (septembre à juin) : 7h30 - 8h15 - placement 8h15

Tirage au sort haute saison (juillet et août) : 7h00 - 7h45 - placement 7h45

- Tarifs au mètre linéaire : 1,79 H.T. (B.S) – 3,04 € H.T. (M.S.) – 6 € H.T. (H.S.)  
B.S. : novembre à mars – M.S. : avril à juin et septembre à octobre – H.S. : juillet et août
- Marché alimentaire : Uniquement sur abonnement annuel
- Marché des produits manufacturés : Sur abonnement annuel (3 ans d'ancienneté) ou à la matinée (tirage au sort).

Tous les matins du 1<sup>er</sup> lundi des vacances scolaires de printemps (zones B et C) au 15 septembre (inclus), plus vacances de la Toussaint et de Noël. En dehors de ces périodes, fermeture le lundi et le mercredi.

## **Marché de La Baule-les-Pins** : Avenue Lajarrige.

### **Se présenter au placier, au sein du marché, avenue Lajarrige.**

Placement : 8h00 toute l'année

Le tirage au sort survient lorsqu'il y a plus de commerçants passagers que de places.

- Tarifs au mètre linéaire : 1,79 € H.T. (B.S.) - 2,92 € H.T. (M.S.) - 5,58 € H.T. (H.S.)  
B.S. : novembre à mars – M.S. : avril à juin et septembre à octobre – H.S. : juillet et août
- Tarifs fluides (eau/électricité) par jour : 1,15 € (petit ampérage) – 3,40 € (gros ampérage, camion magasin, vitrine, ...)
- Marché alimentaire : Sur abonnement annuel, abonnement saisonnier (juillet et août, demande par courrier dans le courant du mois de mars) ou à la matinée (tirage au sort si besoin).  
Marché extérieur, pas de produits manufacturés sur ce marché.  
Les mardis et samedis (+ les jeudis en juillet et août et le jeudi de l'Ascension).

## **Marché du Guézy** : Place Auguste Caillaud, Avenue Saint-Georges.

Placement : 8h30 toute l'année

- Tarifs au mètre linéaire : 1,79 € H.T. (novembre à mars) - 2,92 € H.T. (avril à octobre)
- Tarifs fluides (eau/électricité) par jour : 1,15 € (petit ampérage) – 3,40 € (gros ampérage, camion magasin, vitrine, ...)
- Marché extérieur de produits alimentaires et manufacturés  
Les lundis et jeudis toute l'année.

## **Justificatifs à fournir impérativement :**

- Extrait d'immatriculation au registre national des entreprises (RNE) indiquant une activité ambulante ou relevé INSEE, inscription à la Chambre de Métiers, Maison des Artistes, situation INSEE d'auto-entrepreneur, inscription à la MSA pour les producteurs, (justificatif de moins de 3 mois).
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle (indiquant une activité ambulante),
- Carte de commerçant ambulant (délivrée par la CCI),
- Pièce d'identité,
- Attestation de l'employeur pour les salariés.

## **Service commerce** : 02.51.75.75.24

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le site internet de la ville :

[www.labuale.fr](http://www.labuale.fr) rubrique *informations et services* → *commerce et attractivité* → *commerce* → *vendre sur les marchés*